

PROCURATION

La personne soussignée

déclare donner procuration avec pouvoir de substitution à

Pascal STOUWER et Loane MEMBREZ,
agents d'affaires brevetés, à Lausanne,

Alexia MISCHLER,
stagiaire

*et élire domicile, en leur étude, aux fins de la ou le représenter et d'agir en son nom,
contre*

La présente procuration comporte notamment tous pouvoirs d'agir par toutes voies amiables ou judiciaires pour le compte de la mandante ou du mandant et de la ou le représenter valablement devant toutes juridictions civiles, pénales ou administratives, de consulter avocats et notaires, de rédiger toutes procédures, de prendre toutes conclusions, résister à toutes demandes, de recourir à toutes juridictions ou autorités contre tous jugements ou prononcés, plaider, transiger, compromettre, se désister, conclure un acquiescement, recevoir notification de toutes citations à comparaître personnellement, exécuter tous jugements, requérir tous séquestres, poursuites ou faillites, recevoir notification de tous actes de poursuites et faillites, de tous paiements, d'en donner valablement quittance, en un mot faire tous actes jugés utiles à l'accomplissement du mandat, quoique non prévus par le présent acte.

La mandante ou le mandant s'engage à verser au mandataire toutes provisions nécessaires à l'exécution du mandat. Elle ou il s'oblige à rembourser tous frais avancés par le mandataire et à acquitter au tarif horaire de CHF 250.- ses honoraires et déboursés en matière de représentation des parties en justice. La mandante ou le mandant cède par ailleurs au mandataire toute créance en dépens qu'il pourrait obtenir à l'issue de toute procédure engagée en exécution de la présente procuration.

POUR TOUS DIFFERENDS OU LITIGES QUI RESULTERAIENT DU PRESENT MANDAT, LA MANDANTE OU LE MANDANT DECLARE ACCEPTER EXPRESSEMENT LA COMPETENCE DES TRIBUNAUX DU LIEU DE SITUATION DE L'ETUDE DU MANDATAIRE (RENENS), ET L'APPLICATION DU DROIT SUISSE ET DU DROIT VAUDOIS.

Ainsi fait à _____, le _____

Signature: _____